

PORTANT ATTRIBUTION D'UNE AIDE INDIVIDUELLE
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'Education,

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, adoptés par délibération du 7 octobre 2016,

Vu l'élection de Monsieur Mathias BERNARD, en date du 16 décembre 2016, à la Présidence de l'Université Clermont Auvergne,

Vu la délibération n°2019-10-25-11 du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne du 25 octobre 2019 donnant délégation au Président pour l'attribution des prix de concours, des bourses à la mobilité et toute aide individuelle, dans la limite des crédits alloués à ces dispositifs ;

Vu la convention « DVU_2020-030_DVU-CROUS_aide étudiants fragilité numérique Covid-19 »,

Vu la délibération du n°2020-04-17 du Conseil d'Administration à distance de l'Université Clermont Auvergne du 17 avril 2020 portant aide financière aux étudiants en contexte de confinement lié à la pandémie de Covid-19,

Vu la décision de la commission d'attribution de l'aide réunie le 11 juin 2020,

ARRETE

Article 1 :

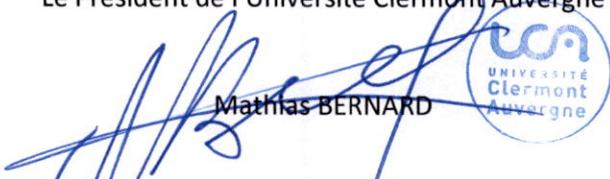
Le Président de l'Université Clermont Auvergne accorde une aide de **14.819,96 €** aux étudiants en situation de fragilité numérique selon la répartition figurant dans le tableau ci-joint.

La somme sera prélevée sur l'éOTP *DU98FSDI* du budget de la Direction de la Vie Universitaire.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'Université Clermont Auvergne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15/06/2020
Le Président de l'Université Clermont Auvergne


Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le

18 JUIN 2020

- Publié le

18 JUIN 2020

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

CVEC-FSDIE social - pandémie - demandes d'aide-fragilité numérique
La commission, en sa huitième séance du 11/06/2020, décide d'attribuer les aides suivantes :

REMBOURSEMENTS PAR LA DVU SUR FONDS CVEC

n°	nom	prénom	composante	aide achat PC	aide paiement connexion	prix PC	enseigne	mensualité forfait connexion	montant connexion forfait 3 mois	opérateur	montant à rembourser pour achat PC (80 % du coût du PC dans la limite de 500,00 €)	montant à rembourser pour forfait connexion (max 60,00 €)	remarques
1			Ecole de Médecine	X		204,00 €	MicroSpeed				163,20 €		concerne la réparation d'un ordinateur
2			Ecole d'Economie	X		605,99 €	Showroomprive.com				484,79 €		
3			ED SEJG	X		799,99 €	FNAC				500,00 €		dossier complet
4			ED SEJG	X		689,59 €	CDiscout				500,00 €		dossier complet
5			IUT 63	X		799,99 €	FNAC				500,00 €		dossier complet
6			UFR Chimie	X		849,99 €	Darty				500,00 €		dossier complet
7			ED SEJG	X		823,99 €	Boulangier				500,00 €		inclut le prix de la sacoche
8			SPLS	X		849,99 €	Darty				500,00 €		
9			ED SF		X			13,99 €	41,97 €	WIFirst		41,97 €	dossier complet
TOTAUX						5 623,53 €		13,99 €	41,97 €		3 647,99 €	41,97 €	

AVANCES PAR LA DVU SUR FONDS CVEC

n°	nom	prénom	composante	aide achat PC	aide paiement connexion	boursier	avance pour achat PC (560,00 € si boursier 450,00 € si non boursier)	avance pour forfait connexion (60,00 €)	remarques
1			Ecole de Droit	X			450,00 €		
2			UFR LCC	X			450,00 €		
3			IAE	X		oui	560,00 €		
4			UFR LCC	X			450,00 €		
5			PACES	X			450,00 €		
6			Institut d'Informatique	X			450,00 €		
7			Ecole de Droit	X		oui	560,00 €		
8			Polytech	X			450,00 €		
9			SPLS	X			450,00 €		
10			Polytech	X			450,00 €		
11			Institut d'Informatique	X			450,00 €		
12			UFR Chimie	X			450,00 €		
13			Institut d'Informatique	X			450,00 €		
14			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
15			EUPI	X			450,00 €		
16			Ecole d'Economie	X			450,00 €		
17			SPLS	X			450,00 €		
18			UFR Pharmacie	X		oui	560,00 €		
19			Ecole de Médecine	X			450,00 €		
20			SPLS	X			450,00 €		
21			Ecole de Droit	X			450,00 €		
22			Ecole de Médecine	X			450,00 €		
23			PACES	X			450,00 €		
24			UFR Pharmacie	X			450,00 €		
TOTAUX							11 130,00 €	0,00 €	

TOTAL PC	TOTAL forfait	TOTAL PC+forfait
14 777,99 €	41,97 €	14 819,96 €
RELIQUAT		223 897,79 €

BUDGET DISPONIBLE

238 717,75 €

= budget CVEC-FSDIE Social avant le confinement
+ 300.000,00 € (décision CA)
- versements CROUS convention CVEC (50.000,00 € + 6.500,00 € + 6.100,00 €)
- attributions commissions 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7
- attribution DRIF commission 1

Fait à Clermont-Ferrand, le 11/06/2020,
Pour le Président de l'Université Clermont Auvergne,
Le Directeur Général des Services
Monsieur François PAQUIS